

Le Hêlot



N° 21

Commune d'UGNY LE GAY
AVRIL 2017
Responsable de la rédaction: Sylvie LELONG



Sympathique réunion organisée par le Comité des Fêtes, à l'occasion des fêtes de Pâques, au cours de laquelle petits et grands se sont initiés à la course d'orientation au cours d'une mémorable chasse au trésor...

Le mot du Maire:

Ainsi va la vie, avec ses joies et ses misères... Misère des amis du village... Nous souhaitons un bon rétablissement à Marie-Thérèse, victime d'un accident ménager chez elle, et qui se remet doucement... Misère de nos activités publiques, avec beaucoup de travail et d'innombrables réunions pour faire la nouvelle communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère, qui comme tous les mariages forcés, s'organise dans la douleur...

Heureusement, des joies aussi, de voir enfin la rue principale entièrement bordée de trottoirs... 15 ans d'attente, c'est long! La joie aussi de voir le village se peupler de jeunes couples qui mettent au monde de beaux bébés... Ugny le Gay se rajeunit et c'est pour nous un grand motif de satisfaction!

quelques petites choses... à retenir:



appel au peuple pour la tenue du bureau de vote! Aux urnes citoyens! Le dimanche 7 Mai, lors du deuxième tour des présidentielles, la municipalité manque d'assesseurs pour tenir le bureau de vote. Nous sollicitons les électeurs pour venir prendre un tour de permanence...

le printemps revient, l'herbe repousse, à vos binettes!

Les habitants sont invités à nettoyer leur devant de porte, biner les mauvaises herbes, tondre les trottoirs en herbe, afin que notre village garde son aspect propre et accueillant...

déchetterie de chauny: réouverture le 1er juillet 2017...

Le 23 Avril, L'Aisne Nouvelle a annoncé son ouverture prochaine...

l'état civil de la commune:



Naissance de Robin, le 6 Mars 2017, Félicitations à la Maman Caroline et au Papa Benjamin.



Naissance de Victoire, le 19 Mars 2017, Félicitations à la Maman Céline et au Papa Jérôme.



De nouveaux venus dans le village: Bienvenue aux habitants du 12 Mme Thunder, et à Mr et Mme Berger, parents de Mme Ramblado...

Les actions du Conseil Municipal 1.

Travaux de voirie:

Dernière tranche de la route de Guivry!



Ça y est, la dernière tranche des travaux de la route de Guivry va enfin être réalisée!

Ces travaux, c'est une longue histoire!

Inscrits au projet municipal lors des élections de Mars 2001, une première demande d'inscription au programme des travaux du Fonds Départemental de solidarité est déposée en Juin 2003...

Pour faire pression sur le Conseil Général, le Maire de l'époque s'appuie sur le fait qu'un accident mortel s'est produit à l'entrée du village en venant de Guivry.

Naturellement, ce fonds d'aide est partagé entre toutes les communes du canton et la nôtre doit attendre son tour pour bénéficier de cette participation départementale.

Enfin, en 2005, le feu vert est donné à Ugny le Gay pour effectuer les travaux, et les démarches administratives peuvent donc commencer.

Concernant ces démarches, c'est un peu le parcours du combattant, car entretemps, l'état a démantelé les directions départementales de l'équipement, et le Maire se retrouve seul pour accomplir toutes les tâches qui incombaient auparavant aux services de l'état: appels d'offres, réalisation des plans, dossiers techniques, dossiers de demande de subvention, etc...

Si bien que les travaux ne peuvent débuter qu'en Juin 2008, et, encore s'agit-il d'une première tranche puisque le département refuse de financer le programme en une seule fois. La deuxième partie du chantier s'effectue en 2010, et enfin le dernier tronçon devrait être réalisé cette année 2017, soit 14 ans après la demande initiale!

Suite à l'appel d'offres, 5 entreprises ont déposé un dossier. Les devis se situaient entre 166 535 et 123 397 € HT... C'est l'entreprise Colas qui a été choisie par la Mairie d'Ugny le Gay, pour un montant TTC de 148 076 €. Début des travaux dès Juin 2017.

La Mairie fera, après un examen scrupuleux de tous les dossiers, l'économie du maître d'œuvre (environ 10 000 €) puisque c'est notre adjoint Dominique Marcotte, expert en la matière, qui supervisera les travaux...

Finances de la commune:

Vote du Compte administratif et du budget

Le 14 avril 2017, le Conseil Municipal était réuni pour voter le compte administratif 2016, et le budget primitif 2017...

Afin de prévoir au plus près dépenses et recettes de fonctionnement, il examinait d'abord le compte administratif de l'année 2016, document qui liste les dépenses et les recettes **réelles** de l'année écoulée.

Qu'en est-il ressorti de cet examen?...

D'abord que les dépenses augmentent et que les recettes diminuent, mais là, je ne vous apprends rien. C'est une situation bien connue aujourd'hui des citoyens, l'état baissant progressivement ses aides aux collectivités: résultat, de 25 838 € en 2008, nous voici arrivés à 20 086 € en 2016, soit une perte de près de 6 000 € en 8 ans pour la dotation de l'état!

Pendant ce temps, les dépenses, notamment celles qui sont obligatoires ne baissent pas, elles... Malgré une inflation relativement faible, la cotisation au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est passé de 3 305 € en 2008 à 4 694 € en 2016, soit une augmentation de 1 389 €... **42% d'augmentation en 8 ans.**

Quoiqu'il en soit et malgré cette conjoncture difficile, les finances de la commune sont saines: **100 643 €** de dépenses pour **116 105 €** de recettes réelles...

Cela nous dégage un petit matelas de **15 462 €** pour financer nos investissements.

Car là aussi l'état et les autres collectivités locales sont beaucoup moins généreuses! La commune attend depuis trois ans une subvention de l'état, la **DETR (Dotation de l'Etat pour les Territoires Ruraux)** pour financer les travaux du cimetière!

Le budget primitif a donc été voté en conséquence, et le Conseil Municipal a commencé à réfléchir sur les économies à faire pour préserver les capacités de la commune à investir, car il y a encore beaucoup de chantiers à engager: la rénovation de la Mairie, la réfection de certaines rue en mauvais état, l'installation d'un réserve incendie au Bois Venet, et bien d'autres choses qu'il faudra bien financer. L'économie de l'éclairage nocturne est un commencement de réponse à cet état de fait. D'autres mesures suivront, vous en serez informés...



*Eclairer
ou
investir,
il faut
choisir...*

Les services publics de la commune

Syndicat des eaux:

Des couacs dans la nouvelle installation

Lors de la dernière réunion du Comité Syndical, les difficultés de fonctionnement de la station de traitement de l'eau ont été exposées par le Président Edouard Law de Lauriston. Cette station toute neuve ne fait pas bien son boulot: elle ne filtre pas le fer correctement, ce qui fait que l'eau a besoin de traitements supplémentaires pour être propre à la consommation. Qui dit traitement supplémentaire dit surcoût financier, supporté par Véolia, pour l'instant... En accord avec le Comité, le Président a engagé une action en justice auprès du tribunal administratif...

Un expert a été nommé, dont la mission consiste à faire l'analyse des responsabilités de chacun dans ces dysfonctionnements: Le maître d'ouvrage qui a choisi le procédé, le cabinet d'études maître d'œuvre dans l'installation de la station, la société Gaz et Eaux, filiale de la Lyonnaise...

Celui-ci (l'expert) s'est entretenu avec les parties en cause le 14 avril, à la Mairie de Frières-Faillouel, et leur a demandé l'ensemble des pièces justificatives à la constitution de son dossier, qui retracera toutes les procédures de traitement des eaux depuis l'ouverture de la station fin 2015. Il s'est enfin rendu sur les lieux du « crime », au lieu dit « les chaussettes », afin de se rendre compte de l'étendue du problème...

Il rendra son rapport officiel et définitif avant le 31 Juillet 2017...

D'ici là, c'est Véolia qui supporte donc les surcoûts liés au traitement de l'eau du syndicat...

Quel en sera l'impact sur la facture des usager? C'est encore un grand mystère...

Assainissement individuel:

Noréade envoie la facture...

Ça grince un petit peu dans les chaumières...

La facture de Noréade est arrivée dans les boîtes aux lettres...

Chaque année, nous devons donc payer **38,50** euros correspondant au quart du prix du contrôle effectué tous les 4 ans...

Le SPANC Noréade (Service Public d'Assainissement Non Collectif) est chargé par la commune de veiller au bon fonctionnement de nos assainissements... Cette mission n'est pas nouvelle puisque ce service a été créé en 2005. Mais comme celui-ci n'a pas été activé jusqu'à maintenant, nous n'avions pas à le payer.

Aujourd'hui, dans le cadre du programme de mise en conformité des assainissements de chaque habitation du village, un technicien du service est passé faire une inspection... Le service a donc été activé et nous devons le financer: pour Noréade, régie du syndicat Siden-Sian, c'est 38,50 euros par an...

Pour d'autres citoyens c'est entre 40 et 200 euros! Ce sont des prix constatés par les associations de consommateurs sur toute la France. Et hormis les cinq premières années de fonctionnement, les collectivités locales n'ont pas le droit de subventionner ce service... Le coût de fonctionnement doit être supporté par le seul usager, dans le principe de la règle pollueur-payeur.

Certes la relation entre les Spanc et les habitants de nos communes n'est pas «un long fleuve tranquille»... Beaucoup d'entre nous contestent certaines procédures, d'autant, qu'en la matière, l'ensemble des usagers de l'hexagone est loin d'être traité sur un même pied d'égalité... Les cotisations exigées par les SPANC varient du simple au quintuple... La périodicité des contrôles va de tous les ans à tous les cinq ans (alors que les services de l'état préconisent tous les 10 ans)... Les exigences en matière de réhabilitation sont loin d'être uniformes, et beaucoup d'usagers soupçonnent certains SPANC de pousser à la consommation et de prescrire des réhabilitations de dispositifs au prétexte d'argument réglementaires et environnementaux douteux...

Sachez en tout cas que le conseil municipal est attentif à tous ces problèmes et à l'écoute des difficultés que peuvent rencontrer ses administrés concernant les relations avec Noréade...

La prochaine étape de la mise en conformité des ANC du village se situera en fin d'année, avec l'élaboration d'une carte de zonage, qui servira à prescrire quel type d'assainissement sera utilisé pour chacune des 90 habitations d'Ugny-le-Gay.



Présidentielles 2017

Résultats à Ugny le Gay

Inscrits:	157.	
Votants:	146	92,99%.
Exprimés:	138	87,90%.

Marine Le Pen:	41	29,71%
François Fillon:	29	21,01%
Emmanuel Macron:	25	18,12%
Jean-Luc Mélenchon:	21	15,22%
Benoit Hamon:	6	4,35%
Nicolas Dupont Aignan:	5	3,62%
Jean Lassalle:	3	2,17%
Nathalie Artaud:	3	2,17%
Jacques Cheminade:	2	1,45%
François Asselineau:	2	1,45%
Philippe Poutou:	1	0,72%

Des nouvelles du Comité des Fêtes

Assemblée Générale...

L'occasion de faire le bilan 2016



Elisabeth THEVENIN, présidente du Comité des fêtes avait convié les adhérents et les habitants du village à l'assemblée générale annuelle du Comité des Fêtes, pour faire le bilan des activités de l'année écoulée, et présenter les comptes de l'association.

Elisabeth a d'abord remercié les bénévoles qui la soutiennent dans l'organisation de toutes les manifestations que le Comité organise pour les habitants du village: mardi-gras, concours de belote, course au trésor, randonnée pédestre, fête de Rabelais, fête des pères et des mères, concert à l'église, feux de la Saint-Jean, fête patronale, 14 Juillet, voyage à la mer, Concert de musique, Halloween, Noël des enfants, passage du Père Noël dans le village, vœux du nouvel an, animation du repas des aînés... Un programme copieux et imposant qui a été financé à hauteur de **8 572** euros en dépenses et **8 673** euros en recettes.

Après que ces rapports d'activités et financier aient été approuvés à l'unanimité par l'ensemble des participants, Madame la Présidente évoque les projets de manifestation qui vont occuper le Comité durant ces prochains mois:

Les fêtes de Rabelais: le Dimanche 28 Mai...

Elisabeth propose un remix de tous les chars que l'on a créés depuis notre première participation (en 2010). Il faudra venir choisir son costume le 20 Mai...

Fête des Mères: Attention, la distribution des fleurs se fera le **samedi 27 Mai**, défilé du dimanche oblige...

Fête des Pères et concert à l'église: là encore les dates se chevauchent, ces deux événements auront lieu le même jour **samedi 17 Juin**. Impossible de les faire le dimanche, c'est jour d'élection...

Fête Patronale: la brocante est programmée le Dimanche 2, car il n'y a plus la contrainte du passage de la course Paris-Chauny qui nous obligeait à l'organiser le Samedi...

La soirée s'est terminée par un joyeux apéritif dînatoire, ainsi qu'un diaporama des dernières manifestations, concocté par notre ami Christian, agrémentés par quelques « bonus » fort appréciés du public!

La chasse au trésor ...

Un bon bol d'air pour petits et grands...



Cette année encore, le Comité des Fêtes avait invité les enfants du village à une course au trésor, moment privilégié pour faire connaissance et passer ensemble un agréable moment.

Le jeu consistait à trouver des balises dispersées dans la nature, autour du Jeu d'arc, et pointer un carton afin de certifier qu'on les avait bien trouvées (les balises)... Une sorte de course d'orientation à l'ancienne, mais sans compétition bien sûr.

Beaucoup d'ailleurs se sont pris au jeu, et même chez les plus grands. Ils ont cherché les fanons oranges et blancs au pas de course... Et à cette vive allure, c'est Céline et ses enfants qui ont trouvé tous les « trésors » les premiers...

Une fois toutes les équipes rentrées au bercail, un sympathique goûter était offert aux participants avec les traditionnels œufs de Pâques...

Encore un bel après-midi, merci le Comité!

